

Économie picarde

Lettre d'information économique et sociale de la CGT INSEE PICARDIE – Avril 2018 – Rédac chef : P. Le Scouëzec

Trois élèves de sixième sur dix n'auront pas leur bac !

Avec 21655 candidats et 18646 bacheliers, le taux de réussite définitif au baccalauréat a atteint en Picardie 86,1 % à la session 2017. C'est un chiffre inférieur au plan national (87,9%) et qui situe la Picardie au 28^{ème} rang des académies du pays, juste devant la Réunion, Mayotte et la Guyane.

Selon les filières, il est, dans la région, de 89,4 % pour le bac général (90,6 % au plan national), de 89,8 % pour le bac technologique (90,4%) et 79,3 % pour le bac professionnel (81,5%).

Compte tenu de ces résultats, l'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième sous statut scolaire est de 71,0 %, soit, avec l'académie de Caen, le plus faible taux des régions de métropole, loin de ceux de Versailles et Paris (respectivement de 81,0 % et 82,2%). Les chances d'avoir le bac sont à peine plus élevées pour les élèves de l'académie de Lille (72,0%).

Le chiffre du mois

24% C'est la contribution, fin 2015, des entreprises sous contrôle étranger au chiffre d'affaires (CA) réalisé par l'ensemble de l'économie picarde, une part plus importante que celle observée au plan national (21%). Elle représente même 30% du CA réalisé par l'industrie manufacturière régionale, moins toutefois que la moyenne française (34%).

En revanche, les entreprises étrangères implantées en Picardie n'emploient que 12% des salariés de la région, soit à peine plus qu'au plan national (11%). Elles représentent un quart des postes offerts par l'industrie régionale.

Accueil des enfants de moins de 3 ans 6 jeunes Picards sur 7 sont confiés à des assistantes maternelles

Emmanuel Macron veut rendre obligatoire l'école dès 3 ans. Mais avant cet âge, les structures d'accueil pour les jeunes de moins de 3 ans sont encore rares en Picardie. Le recours aux assistantes maternelles employées directement par les parents est privilégié.

Fin 2015, 245 établissements accueillent les enfants de moins de 3 ans en Picardie et offrent 6490 places. Les établissements d'accueil collectif (crèches, haltes-garderies, jardins d'enfants et établissements multi-accueil qui proposent un accueil régulier ou occasionnel, à temps plein ou partiel) regroupent 79% des places, les services d'accueil familial (crèches familiales) 21 %. Ces dernières sont nettement surreprésentées par rapport au niveau national où la répartition est de 89 % et 11 %.

Tous types de structures confondus, on compte dans la région 9,3 places pour 100 enfants de moins de 3 ans, soit moitié moins qu'au plan national (18,2). Il est plus élevé dans l'Oise (10,6) que dans la Somme (9,7) et l'Aisne (6,5).

La raison est que le mode de garde privilégié en Picardie est le recours aux assistantes maternelles, offrant 86,1% des places d'accueil des enfants de moins de 3 ans dans la région (69,9% pour la moyenne française). On compte 40213 places mises à disposition, soit 4 % du total national. Cela fait 57,4 places pour 100 enfants (42,3 au plan national), avec des taux de 50,3 pour l'Oise, 58,8 pour la Somme et 68,0 pour l'Aisne.

Toutefois, le nombre de places en établissement s'est accru de 22,7% depuis 2009 dans la région, plus rapidement qu'au plan national (17,7%). Cela résulte de la hausse des places en hébergements collectifs de 28,3% (+25,0% au niveau France), mais aussi dans les services d'accueil familial de 6,1% alors qu'elles ont reculé de 19,3% au plan national.

16% des Picards sous le seuil de pauvreté

En Picardie, 15,8% de la population vit sous le seuil de pauvreté en 2015, soit environ 300.000 personnes. Cette part est particulièrement élevée dans l'Aisne et la Somme, respectivement 18,7% et 17,0%, alors qu'elle est de 13,0% dans l'Oise, un niveau inférieur au taux observé en France métropolitaine (14,7%).

Mais ce taux grimpe à 40% au sein des locataires de logements sociaux, qui représentent, en Picardie, plus de 16% de la population. Dans l'Oise, ce taux est égal à celui de la France métropolitaine (34%). Il atteint 43% dans l'Aisne et la Somme, des taux parmi les plus élevés de France, indiquant la forte ségrégation résidentielle qui existe dans notre région.

Moins de bois récolté

En Picardie, la forêt (2% de la surface boisée française) couvre 325 milliers d'hectares, soit 17 % de la surface régionale (30% en France). Elle est beaucoup plus présente dans l'Oise (22%) et l'Aisne (19%) que dans la Somme (9%).

Bien que faisant l'objet d'aides, la filière bois ne parvient donc pas à se développer en Picardie. Ainsi, en 2016, 982,7 milliers de m³ de bois rond ont été récoltés en Picardie par les exploitants forestiers. Cette récolte est en recul 7,7% par rapport à 2015 alors qu'elle progresse de 1,4% au plan national. Elle est destinée pour moitié (48,2%) au bois énergie, pour 39,4% au bois d'œuvre (pour la menuiserie, l'ameublement) et pour 12,4% au bois d'industrie (les panneaux et la pâte à papier).

En 2016, le volume de bois scié par des entreprises implantées en Picardie est de 75,7 milliers de m³, en baisse de 0,6% par rapport à 2015, alors que le niveau national enregistre une hausse de 1,6%.



Un parc locatif social énergivore

Au 1^{er} janvier 2017, le parc locatif social de Picardie compte 145100 logements, soit 2130 de plus en un an (+1,5%). Cette progression est similaire à l'évolution nationale et deux fois plus rapide que celle observée en Hauts-de-France.

La part de logements vacants est de 2,6%, 2,3% le sont plus de 3 mois. A noter un nombre important de logements vacants dans l'Aisne où le taux est de 4,5%. En 2016, 9,5% des logements de l'Oise, 10,7% dans la Somme et 11,4% dans l'Aisne, ont changé de locataires.

90% des logements locatifs sociaux de Picardie ont fait l'objet d'un diagnostic de performance énergétique. Près de 30% d'entre eux sont considérés comme énergivores, en raison souvent de l'âge des bâtiments construits à une période où les questions environnementales étaient moins présentes et le coût de l'énergie plus bas.

La transition écologique reste à faire

Les activités vertes n'ont pas créé d'emplois en Picardie.

En 2014, 20290 salariés travaillaient au sein des activités vertes en Picardie, c'est-à-dire dans des éco-activités qui produisent des biens ou services ayant pour finalité la protection de l'environnement ou la gestion des ressources naturelles, ainsi que dans les entreprises en périphérie de ces domaines qui agissent en faveur d'une meilleure qualité environnementale. Ils représentent 3,6% des emplois de la région, un niveau similaire à celui des Hauts-de-France et à la moyenne nationale. Ces effectifs ont stagné entre 2010 et 2014 en Picardie (-0,1%), alors qu'ils ont légèrement progressé dans les Hauts-de-France (+0,6%). Ainsi, s'il est vrai que, sur cette période, le reste de l'emploi salarié a baissé, on voit que, malgré les incantations, la transition écologique n'est pas source de développement économique dans la région !

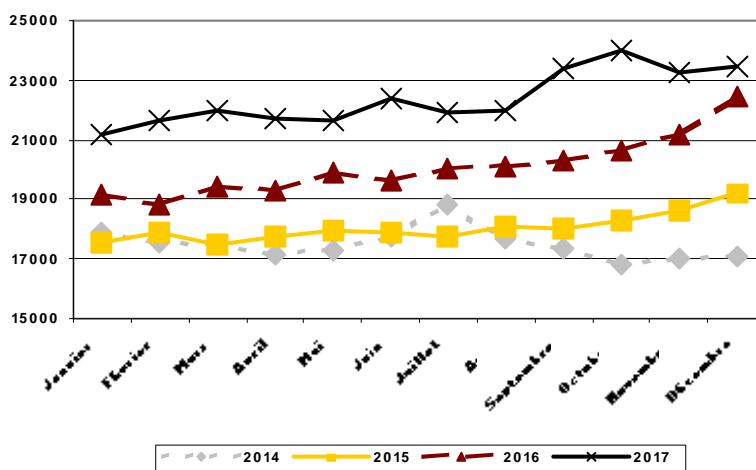
Cela tient au fait que les deux principales activités vertes ont connu des baisses. L'évolution de la première, la construction avec 20,0% du total des salariés, tient à une conjoncture économique défavorable mais aussi à un manque de volonté des chefs d'entreprise picards de s'investir dans les techniques environnementales (énergies nouvelles, isolation thermique, etc.), malgré les incitations financières. D'ailleurs, ils ont peu suivi les formations qui leur ont été proposées en ce domaine, faute officiellement de temps et moyens. Le recul de l'emploi dans la seconde, la gestion des déchets (17,5% des salariés), s'explique, en partie, par les restructurations du secteur, qui, dans un souci de rentabilité, s'est automatisé et regroupé, au détriment des emplois.

Preuve, s'il en faut, que la transition écologique ne peut être réussie que si elle s'appuie sur des pôles publics forts, qui permettront d'échapper à l'appétit des groupes capitalistes qui ne voient dans ces activités vertes qu'un moyen de plus d'augmenter leurs profits.

C'est dans l'Oise que ces éco-activités sont les plus présentes avec 9230 salariés et 3,9% de l'emploi départemental. Cette part est similaire dans l'Aisne avec 5320 personnes, alors que cette filière est moins développée dans la Somme (3,1% de l'emploi) avec 5750 effectifs. Localement, c'est en milieu rural qu'elle est la mieux implantée, représentant 4,0% et 5,8% des emplois des zones d'emploi de Péronne et de la Thiérache, mais aussi dans celles de Laon et Compiègne (respectivement 4,6% et 4,7%) en raison, notamment, de la présence de centres de recherche liés au domaine (pôle IAR, ESCOM, etc.).



28% d'intérimaires picards en plus entre 2014 et 2017



Indépendamment du contexte économique, l'intérim s'accroît en Picardie depuis la mi 2015. Entre 2014 et 2017, il a augmenté de 28%. On comptait 23480 intérimaires fin 2017, représentant 22400 équivalent-temps-plein.